--- DU ----

## Dr LAVIOLETTE

## Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

## 25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, agé de sept ans, a été gueri par le de Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dermer et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la Ruérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térebenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenent en parfaite santé.

J. A. DESROSIERS.

No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1598, rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniatre accompagnés de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblis-Sement général qui me faisaient craindre la consomption de la gorge. Je sais maintenant parfaitement bien et la dois ma guérison au Sirop de Térribenthine du Dr Laviolette. Je n'en ni prig que quatro petits flacons de 25c

FELIX SAUVAGEAU.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Laviolette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un reméde merveilleux dont l'efficacité absolue ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aigüe qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que l'avais complètement perdu le somme l'et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Siron de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,

RENÉ BEAUSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. - Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions denuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur.

H. A. BRAULT,

Manchonnier de la maison Che, Desjardins

Manchonnier de 16 Antoine. & Cie, 1637, rue Ste-Catherine. Proprietaire: J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal